



ASSEMBLEE GENERALE OVEO 2013

Compte rendu - Résumé

L'assemblée générale était organisée du 11 décembre au 15 décembre 2013 sur une liste de discussion Yahoo. Le sondage d'inscription a été clos le 10 décembre. 17 participants avaient validé leur inscription afin de participer aux votes.

Bilan de l'année écoulée :

Mise à jour du site public : Le logiciel du site public datait de plusieurs années, des pirates utilisaient ses trous de sécurité pour faire des envois de spam. L'équipe informatique a effectué une mise à jour, qui a nécessité beaucoup de travail mais s'est avérée efficace.

Une nouvelle rubrique sur le site est consacrée aux études scientifiques. Elle regroupe d'anciennes études qui étaient déjà en ligne, ainsi que des nouvelles.

Des témoignages, des présentations de livres ainsi que des articles sur l'actualité concernant les violences éducatives ont été publiés.

Le fonctionnement impliquant « comité de lecture/relecture » mis en place l'an dernier a été arrêté, en raison des difficultés à respecter les étapes et de problèmes entre les personnes. Il n'y a plus de relecture autre que par la personne qui publie ou celle faite sur la liste.

Pour le site interne, Elgg semble être la meilleure alternative, cependant sa mise en place est freinée par les difficultés à installer le logiciel et par le manque de personnes pour conduire ce projet.

Il y a eu 2 stands cette année :

- * 26 mai: lors de la journée « Vivre autrement Tout simplement » à Chevry-Cossigny (77)
- * 5 mai: lors de la journée de la non violence éducative organisée par l'association « Maternative » à Narbonne (11)

Une lettre d'information est parue en avril 2013. Suite à l'assemblée générale il est prévu d'en rédiger plus régulièrement.

De nouvelles signatures portent à 237 le nombre d'associations soutenant l'appel à l'interdiction des punitions corporelles envers les enfants.

Des messages nous parviennent régulièrement au mail de contact, il s'agit de propositions d'articles, demandes d'infos...

Médias : Olivier Maurel assure beaucoup de conférences et d'ateliers, plus souvent à titre d'auteur qu'au nom de l'OVEO.

Points abordés à l'ordre du jour :

L'administration a rejeté notre demande de reconnaissance comme association d'intérêt général, car nous n'entrons, selon elle, dans aucune des catégories y ouvrant droit. L'assemblée souhaite majoritairement qu'une nouvelle demande soit déposée. De nouveaux axes d'argumentation ont été évoqués. Le projet est en attente d'être pris en charge par des personnes motivées.

Le projet de mettre en place une permanence téléphonique n'a pas été retenu par les votants en raison de la difficulté d'organisation, de quelles informations apporter, du risque de thérapie sauvages...

L'assemblée souhaite consacrer un budget plus élevé pour développer le matériel militant. Ont été évoqués les sacs (en tissu pour faire les courses), tee-shirt, et d'avoir un dépliant en couleur.

La lettre d'information est reconnue comme un outil important pour lier contact avec le public et les adhérents. La difficulté est d'avoir une équipe qui la gère au long cours. Une nouvelle organisation a été mise à l'essai.

La durée des cotisations, ainsi que leur montant, ont été de nouveau abordés afin d'être rendus plus attractifs pour les nouveaux adhérents. Mais les votes ont montré une certaine satisfaction du fonctionnement actuel, qui reste donc inchangé.

La majorité des votants étaient défavorables à l'idée de proposer des conseils de parentalité positive sur le site de l'OVEO. Outre des références de livres ou d'autres ressources déjà sur le site, l'OVEO a pour vocation de dénoncer les violences éducatives et de les faire reconnaître comme des violences, mais pas de définir des modes de relation parents/enfants acceptables. Le risque est aussi que les conseils, à distance, soient mal compris.

La volonté de plusieurs membres de mettre en place davantage de porte-paroles a été exprimée, afin d'être prêts à écrire des communiqués de presse, à relancer les médias, à être d'accord sur un point de vue exprimé en direct, indépendamment d'Olivier Maurel qui est souvent sollicité mais dont l'OVEO dépend beaucoup.

Plusieurs événements ont été évoqués afin de soutenir le projet de loi anti-fessées durant l'année à venir, pour diverses occasions et en collaboration avec d'autres groupes. Ces pistes sont encore à l'étude pour le moment.

Enfin, l'assemblée souhaite un fonctionnement collégial de l'association, c'est-à-dire que ce sont les membres actifs, et non plus le CA, qui sont responsables de l'activité du groupe. Le CA élu est donc simplement destiné à la préfecture, et se compose d'Olivier Maurel, président, et d'Olivier Rolland, trésorier.

Nouveau Bureau

Olivier Maurel, Président
Olivier Rolland, Trésorier